



## RELÈVE DANS L'AGRICULTURE

# Les écoles sont pleines mais la remise des domaines peut poser problème

Ludovic Pillonel

**Les écoles d'agriculture affichent une belle fréquentation, ce qui n'empêche pas des exploitants à éprouver des difficultés au moment de remettre leur domaine. Eléments d'explication.**

Le reportage de Canal 9 «Une task force pour booster la relève dans l'agriculture», lauréat du Prix médias de l'Union suisse des paysans (USP) pour la Suisse romande (lire Agri du 20 novembre, page 5), a souligné: les agriculteurs rencontrent des difficultés à l'heure de remettre leur exploitation.

Traité à l'échelle valaisanne dans le cadre du travail journalistique primé, la problématique est en fait mondiale, comme l'a fait remarquer dernièrement l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), dans une publication en lien avec un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur le sujet. «L'âge moyen des personnes à la tête d'une exploitation a augmenté dans le monde ces dernières années. Ce vieillissement de la population agricole n'a pas épargné la Suisse, où plus de la moitié des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans», est-il précisé.

Un tel phénomène peut a priori surprendre sachant que la relève répond présente dans les écoles professionnelles, comme l'ont confirmé plusieurs



**Même si la demande pour la reprise de fermes semble bien présente, les jeunes qui souhaitent se lancer dans l'agriculture se heurtent parfois à des obstacles difficiles à surmonter.**

interlocuteurs. «Avec 72 personnes en formation pour l'obtention du CFC d'agriculteur, l'année scolaire 2020-2021 fait figure de record pour le canton de Neuchâtel», indique Gilles Aeschlimann, directeur de l'Ecole des métiers de la terre et de la nature (EMTN) du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois, à Cernier.

### Contexte favorable

Selon lui, l'intérêt des jeunes pour les métiers verts s'est renforcé suite aux manifestations pour le climat. «Et l'apparition du Covid-19 a remis une couche sur l'importance de

pouvoir compter sur un approvisionnement local en denrées alimentaires», ajoute-t-il.

Responsable pour les projets du Point de contact pour la remise de ferme extrafamiliale de l'Association des petits paysans, Bettina Erne estime que suffisamment de jeunes s'intéressent à l'agriculture. A ce jour, elle dispose de 138 dossiers de repreneurs potentiels (personnes seules, familles, couples, collectifs), dont 52 sont intéressés par les régions francophones. Quant aux exploitations à remettre, elle en dénombre 23, dont trois en Romandie. Vingt d'entre elles

sont en mode de production bio ou Demeter. Situées autant en zones de plaine qu'en zone de montagne, ces fermes en quête de relève couvrent de 2 ha à 46 hectares.

Le déséquilibre soulevé par les chiffres qui précèdent se vérifie dans la réalité du terrain. «Lors d'une vente d'un domaine vaudois, par exemple, ce sont plusieurs dizaines d'intéressés qui se présentent», illustre Bettina Erne, avant de donner son point de vue sur le difficile ajustement de l'offre à la demande.

D'après elle, la spécialisation des exploitations, dans

des domaines tels que l'arboriculture, le maraîchage, la production porcine ou de volaille, rend compliqué le recrutement de jeunes bien formés et motivés à relever le défi.

### Difficultés à surmonter

Quant au nombre croissant de candidats à une transmission extrafamiliale, ils se heurtent à différentes problématiques dont l'accès à la terre et le financement. «Les jeunes agriculteurs n'ont souvent encore que peu de capital propre à investir, au contraire d'exploitants déjà établis qui cherchent à agrandir leur ex-

ploitation. Ceci est particulièrement vrai pour les reprises de domaines hors cadre familial où les prix de vente des exploitations sont multipliés. Des soutiens supplémentaires pourraient faciliter les transmissions extra-familiales», déclare Bettina Erne (lire ci-dessous).

### Saisir les opportunités

Compte tenu des obstacles que peut représenter la reprise d'un domaine, Gilles Aeschlimann recommande aux personnes non issues de l'agriculture de faire preuve de patience sans négliger les opportunités qui s'offrent à elles. «J'ai entendu à plusieurs reprises que des agriculteurs neuchâtelois à la recherche d'un employé agricole n'avaient reçu aucune postulation de ressortissants suisses. Or, d'après moi, c'est une erreur de calcul de ne pas répondre à ce type d'annonce. Etre engagé sur une exploitation permet d'avoir un pied dans le métier et, pourquoi pas, si tout se passe bien avec son employeur, de s'associer puis de s'acheminer vers une remise en douceur du domaine», relève-t-il.

### SUR LE WEB

<https://www.remisedeferme.ch>

### Votre avis

**Selon vous, que faudrait-il faire pour rendre moins problématique la transmission de domaines?**

**Votre réponse**  
journal@agrihebdo.ch  
Fax 021 613 06 40

### C'est vous qui le dites

*Selon vous, pourquoi la remise de certaines exploitations peut-elle s'avérer difficile?*



**Claude-Alain Gebhard**

Agriculteur à Vaux-sur-Morges (VD)

«La relève serait présente mais il est difficile de se faire une place dans le secteur sans bénéficier d'une remise d'exploitation dans le cadre familial. Ces dernières années, nous avons été en contact avec plusieurs jeunes couples pour la transmission de notre domaine. Les discussions se sont à chaque fois arrêtées quand nous avons abordé la question du budget. Aucun banquier n'est prêt à soutenir le financement du capital fermier d'un grand domaine comme le nôtre. Nos 3 enfants, qui avaient choisi une voie académique, ont finalement décidé de reprendre la ferme familiale. Pour mener à bien ce projet, nous allons créer une société anonyme qui nous permettra de transmettre l'entreprise à la génération suivante tout en répartissant les responsabilités et le travail sur plusieurs personnes.» LP



**Maxime d'Authéville**

Etudiant en bachelors en agronomie à la HAFL

«J'ai le sentiment qu'il n'y a pas assez de communication autour de ce sujet. Certains paysans ne pensent pas forcément à la possibilité de remettre leur domaine à des jeunes hors du cadre familial. Ils préfèrent se tourner vers leurs voisins ou des membres de leur famille. La dimension financière entre bien sûr également en jeu. Il est plus intéressant de céder son exploitation à un très bon prix plutôt que de conclure une vente en viager avec un jeune. Je suis sur le point de terminer mon bachelors à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) et je suis à la recherche d'une exploitation en Suisse romande. Je me suis inscrit au point de contact de l'Association des petits paysans pour les remises de ferme hors cadre familial et je mise sur le bouche-à-oreille.» LP



**Guy Bianco**

Directeur de l'Ecole d'agriculture du Valais

«Une partie des jeunes ne restent pas dans le métier. Ils s'orientent vers la recherche, la formation ou vont travailler dans un magasin Landi, par exemple. Le CFC ouvre des portes au niveau de la maturité professionnelle, des écoles supérieures et des hautes écoles spécialisées, donc tous les apprenants n'ont pas forcément dans l'optique de reprendre une exploitation. Dans le domaine du maraîchage, qui intéresse actuellement beaucoup de monde, le profil et les aspirations des personnes en formation ne correspondent pas toujours aux besoins de la branche. Un nombre croissant d'apprentis ont en effet pour but de se lancer dans un projet à toute petite échelle comme une micro-ferme en permaculture, aux antipodes des grandes exploitations maraîchères existantes.» LP

## Des pistes d'amélioration

La PA22+ prévoit des ajustements pour soutenir la relève dans le cadre de la transmission de domaines. «Le montant de l'aide initiale (prêt sans intérêt remboursable sur douze ans au maximum) sera adapté afin que les jeunes agriculteurs disposent de meilleures conditions de financement lors de la reprise d'une exploitation. Il sera aussi possible de bénéficier d'un crédit d'investissement pour acquérir des exploitations agricoles et des immeubles agricoles», indique Florie Marion, porte-parole de l'Office fédéral de l'agriculture.

### Aide initiale sollicitée

Cette dernière relève le succès de l'aide initiale, qui a été sollicitée pour un montant de l'ordre de 37 millions de francs en 2019.

«La PA22+ propose de rendre possible le dépassement de la limite de charge sans autorisation cantonale. Nous estimons qu'il s'agit d'une piste intéressante», souligne pour sa part

Bettina Erne, de l'Association des petits paysans. «Une autre possibilité serait d'augmenter l'âge maximal pour l'obtention de l'aide initiale à 40 ans.»

Selon elle, la mesure la plus importante à prendre pour garantir le maintien des exploitations se situe au niveau du droit foncier rural, à travers «le renforcement de l'interdiction de partage matériel et de morcellement». «Actuellement, il est financièrement avantageux pour un exploitant de morceler son domaine dans certains cantons, ce qui conduit, dans certains cas, à réduire l'activité agricole à l'approche de la retraite pour passer sous la barre des 1 UMOS puisque le prix licite est différent dans la situation d'une entreprise agricole que dans celle d'un immeuble agricole. Idem pour les locations, où la location par parcelle rapporte plus que la location de l'exploitation en son entier, et permet en plus au cédant de rester habiter sur le domaine», conclut-elle. LP